



Assemblée générale

Distr. générale
3 juin 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 132 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Section I

1. Paragraphe 27

Lire comme suit la troisième phrase :

Afin d'assurer la continuité des services fournis par la Base de soutien logistique, il est proposé de transformer 20 postes de temporaire en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, 18 de ces postes étant rattachés aux unités hébergées.

2. Paragraphe 29

Lire comme suit le paragraphe :

En outre, pour assurer la continuité des services offerts par la Base, il est proposé de réaffecter des ressources précédemment allouées aux dépenses de personnel temporaire pour financer 20 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, dont 18 seront rattachés à des unités hébergées.

